

Etude de M^e Faÿ Notaire à Paris

Compte des héritiers Gustave Masset

Indépendamment des droits revenant aux héritiers de M^e Gustave Masset dans la succession de M^{me} Bally (droits en nu propriété) déterminés par une liquidation dressée par M^e Faÿ, Commissaire judiciaire à cet effet le 9 Mai 1892, et soumis actuellement à l'usufruit de M^{ad}e veuve les héritiers dudit M. Gustave Masset sont propriétaires.

1^o Dix rentes de 180^f 3% sur l'Etat Français provenant de la division par suite du transfert d'un titre de 720^f de Rente 3% N^o 9814 Serie 8^{em} immatriculé précédemment au nom de M^e Gustave Masset pour 1/4 soit 180^f, chacun des 3 autres quarts à M^{rs} Charles Masset, M^{me} Colombier et M^e Léon Masset.

Cette rente est actuellement au Compte des 1/4 Portions non réclamées

Le Rétablissement ne peut être établi que sur la production des pièces établissant la qualité des héritiers de M^e Gustave Masset. (Elle porte l'ouissance du 16 février 1893) date du transfert.

Ce titre de 720^f a été remis à M^e Faÿ par M^e Tajetto Notaire à Nice le 20 avril 1889, antérieurement à ce jour les arrérages provenant sur ce titre ont été encaissés par M^e Tajetto pour le compte des héritiers Gustave Masset.

M^e Faÿ doit compte auxd. héritiers des arrérages de ce titre à raison de 180^f par an du 16 Mai 1889 au 16 février 1893 (soit 16 trimestres)

Ensemble - - - - - 720. "
Les divers encaissements fait par M^e Faÿ sur le titre de 720^f ayant été versés par lui à la Caisse des Consignations et y a été rajouter aux droits des héritiers Gustave Masset pour intérêts leur profitant - - - - - 17. 28

Ils leur revient de ce chef - - -

737. 28

2^o De 23^f de Rente française 3% en une inscription N^o 468621, Serie 5^e immatriculée au nom de M^{rs} Masset (Gustave Léon) portant au 1^{er} Janvier 94, l'ouissance par Rappel d'arrérages du 1^{er} Janvier 1888.

Cette rente déposée à l'Etude provient de la division d'un titre de 142^f de Rente 4 1/2 % Ancien qui était immatriculé au nom de M^{rs} Jacques Etienne père de M^e Gustave Masset. Certificat de propriété dressé par M^e Faÿ ce titre a été converti en 118, 986 millimes de Rente 3% revenant pour un tiers à M^e

BANQUE GÉNÉRALE DES ALPES-MARITIMES
NICE

Bresil



Madame Eugène Masset

12

Rue Lattele 28



Rio Janeiro

Pour la liquidation
d'Almeida Bailliey

7 103304 103304

103304

103304

